



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Webinaire

**La concertation, un outil essentiel pour les
projets d'EnR de territoire (introduction)**

03.07.2018





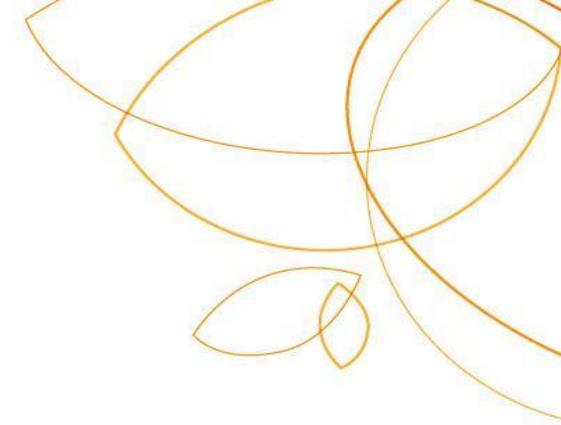
**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Définitions

concertation/communication/mobilisation



La participation, quatrième « pilier » du développement durable



- **Charte mondiale de la nature, 1982.**
- **Principe 10, Déclaration de Rio, 1992.**
- **Convention d'Aarhus, 1998**
- **Charte de l'environnement, 2004 (Constit. en 2005), art.7**

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

La concertation, un mot valise



- **La concertation est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun.**
- **Réalité juridique : la concertation est devenue « ce qui précède l'enquête d'utilité publique ».**

Concertation et participation



- **La concertation : un dispositif**

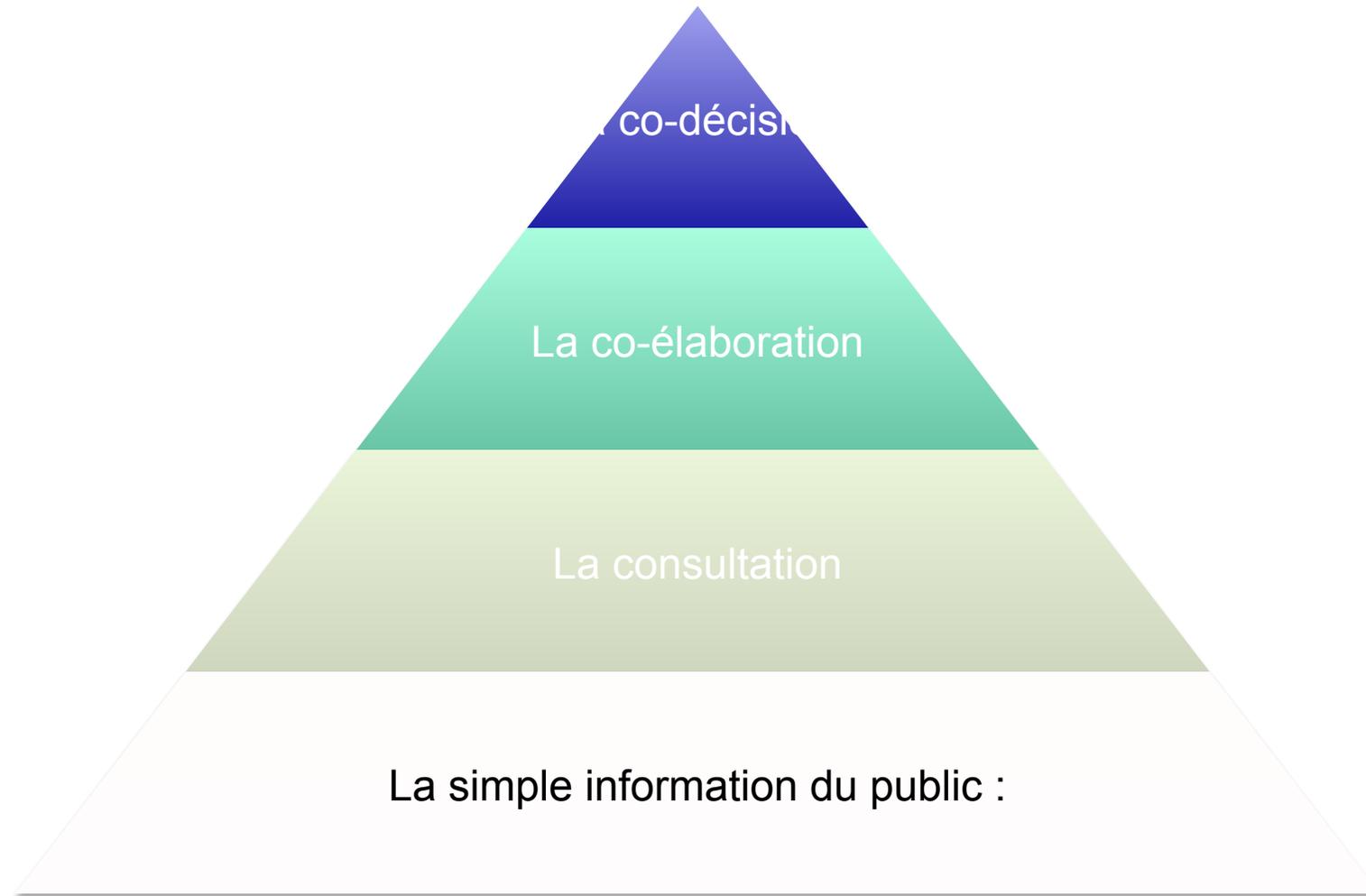
La concertation est un dispositif de discussion publique (sur un projet touchant au territoire ou au cadre de vie).

- **La participation : des actes!**

La participation politique désigne l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens entrent en relation avec le monde du pouvoir.

→ l'ambition d'un projet participatif ou citoyen : une participation active dans la gouvernance et aussi financière, qui soit la traduction d'une mobilisation du territoire en faveur du projet, et plus largement de la transition énergétique et de la finance éthique!

Les échelles de la participation



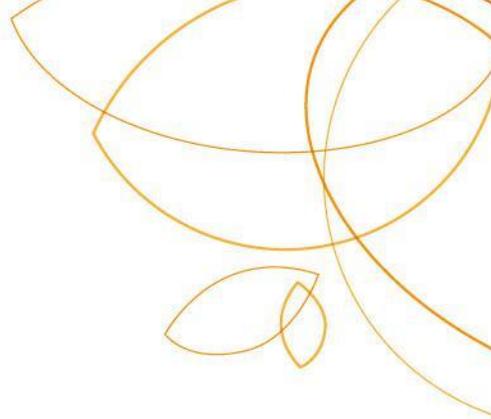
Communication : c'est quoi?



À quels publics
souhaitez-vous vous
adresser ?



Quel message ?
Que leur proposer ?
Que leur demander ?



Quel(s) outil(s)
pour lancer ce message ?

Communication : c'est quoi?

COMMUNIQUER SUR SON PROJET CITOYEN ENR

A QUELLE ÉTAPE DU PROJET ?



EMERGENCE
DU PROJET

QUELS ENJEUX ?

Convaincre

Crédibiliser la démarche
Associer des coopérateurs
Trouver des partenaires



MOBILISATION
FINANCIÈRE

QUELS ENJEUX ?

Mobiliser

Démultiplier la visibilité du projet
Collecter l'épargne locale



ANIMATION DE
LA DYNAMIQUE

QUELS ENJEUX ?

Animer

Faire du lien entre les sociétaires
Fidéliser les coopérateurs
Faire vivre la dynamique

QUELS OUTILS ? QUELS MOYENS ?

Outils	Détails
Outils d'autres projets	Plaquette, dossiers de présentation, photos, articles de presse, vidéos...
Mail et mailing list	Le tout premier outil de communication. Simple et précis. La mailing list permet d'officialiser le groupe.
La présentation PPT	Outil qui officialise le projet à l'externe. Doit être court, clair et donner envie (photos, illustrations, schémas)
Affiches / Kakemonos	Pour habiller les présences stands et avertir des réunions / événements
Le dépliant du projet	Présentation courte, avec un détail de la démarche du projet, quelques indications techniques, les échéances et un moyen de contacter les porteurs.
Blog / Site Web	Vitrine du projet. Indispensable pour un projet qui souhaite s'assurer visibilité et crédibilité.
Réunions publiques	Permet d'apporter une information complète. Intérêt d'y projeter des vidéos de projets et d'inviter des porteurs / élus issus d'autres projets.

QUELS OUTILS ? QUELS MOYENS ?

Outils	Détails
Dépliant de mobilisation financière	Actualisation du dépliant de présentation du projet, actualisé au niveau opérationnel (données techniques, planning, organisation de la gouvernance). Le bulletin de passage à l'acte doit être simple et clair.
Interventions en entreprises / réseaux / collectivités	Permet de délivrer un message à un auditoire attentif. Adapter son discours à son auditoire et collecter des contacts.
Stands lors de foires, festivals...	Lors d'événements écolos ou plus classiques. Possibilité de bénéficier d'un temps de parole.
Référencement Web	Pour assurer une visibilité optimale au projet sur Internet. > Convenir de liens mutuels avec les partenaires.
Presse	Gratuite et crédibilisante, la presse locale est friande des initiatives innovantes. Ne pas hésiter à aller se proposer auprès des journalistes locaux.
Vidéo	Une vidéo peut être diffusée facilement et permet de donner un visage humain à un projet.
Partenariats	Croiser les publics en nouant

QUELS OUTILS ? QUELS MOYENS ?

Outils	Détails
Bulletin / Newsletter	Lien régulier d'information.
Rencontres / fêtes / visites de site	Occasion de fédérer le groupe de façon informelle.
Autocollants / Badges	Permet d'afficher son engagement « militant » au projet.
Réseaux sociaux	Maintien un lien constant avec la communauté. Permet d'élargir le public.

Exemple plan de communication...pour une réunion publique!

CONSTRUIRE UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

REUNION PUBLIQUE DANS LE LARAGNAIS

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

PLAN DE COMMUNICATION



● INVITATIONS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

COURRIER D'INVITATION	Communautés de communes : CC Sisteronais + CC La Motte du Caire Turriers + CC Intdpt des Baronnie + CC Ribiers Val de Méouge + CC Jabron + CC Laragnais >> Courrier postal (+1 affiche et 6 flyers) et mail Mairies : Mail courrier avec affiche et flyers numériques Conseillers départementaux : Courrier postal + mail (+ flyer) : Anne Truphème et Florent Armand
FLYER	Mise à disposition en mairie + comcom // Impression sur place // Diffusion par mail + papier pour les CC
INVITATION PRESSE	Diffusion par mail
AFFICHE	Format A3 pour affichage dans les mairies et lieux publics
AFFICHAGE LUMINEUX	Messages panneaux lumineux municipaux (Le Poët + Laragne+ ?) ; Réunion publique : CONSTRUIRE UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIES RENOUVELABLES » - Vendredi 23/09/2016 à 18h30 au gymnase de Laragne

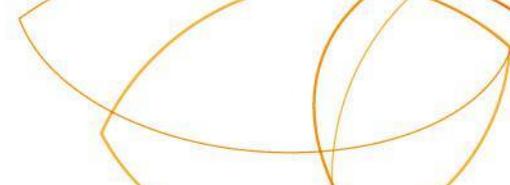
● PRESSE

Rédaction d'un communiqué de presse	PRESSE DEPARTEMENTALE: Dauphiné Libéré + La Provence + Alpes et midi + DICI radio + DICI TV+ Alpes 1 + Haute Provence Info + sisteron journal Diffusion MEDIAS LOCAUX : Site internet des mairies du Laragnais + site internet du département des Hautes-Alpes dédié à l'énergie.
--	--

● RESEAUX

Diffusion de l'invitation auprès des réseaux de partenaires	Diffusion PARTENAIRES TECHNIQUES : réseau Energie partagée + réseau Energ'éthique 04 + réseau Point info énergie (05 et 04) + réseau SYME05 (+antenne sud 05) + SDE 04 + réseau du parc des Baronnie (site internet + facebook) + Enercoop + Comité d'expansion + CD 05 Diffusion RESEAU CDD : Association Rêve et transition + CV du Trièves + CV Lure Albion + CV Rosans + CV Energie collective + Ener'guil + Collectif habitants du Buëch + Buëch en transition + MJC Laragne + Communauté Eco Frugale Buech Durance + Buëch Coopéractif + Ecoloc + LESA + Familles rurales + membres du CDD + CDD gapençais + CDD Durance Provence + CDD Dignois + Club cigale de Laragne + soupe et bobine + Arnaud Lismonde + Luc Boulanger + Groupe Haut Buëch + Arnaud Canard Diffusion SERVICES PUBLICS : MSAP Laragne + MSAP La Motte du Caire Turriers
Médias du Pays	Site internet + page Facebook

Mobiliser c'est quoi?



→ Mobilisation du territoire : être sur le terrain en continu





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Exemples de mobilisation



Energie des fées : le mât de mesure posé



Les sympathisants au projet éolien étaient invités à découvrir le mât de mesure samedi 27 septembre à Martigné-Ferchaud

Les membres de l'association "Énergie des fées" ont inauguré leur mât de mesure. Installé au Bois-Guy, sur la commune de Martigné-Ferchaud, il vise à vérifier l'intensité du vent sur la zone.

Le potentiel éolien sera déterminé en fonction de la direction du vent et de sa force pendant au moins une année. Une production prévisionnelle moyenne "productive" sera ensuite calculée.

Rappelons que ce projet porté par la SAS FEEOLE a pour objectif d'installer

quatre à six éoliennes sur le territoire.

L'association "Énergies des fées" compte 167 personnes dont une quinzaine de membres actifs.

Dix Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigale) ont été créés pour financer les différentes études préalables au dépôt du permis de construire et à la construction des éoliennes. 200 000 euros sont nécessaires à ces premières démarches.

L'association "Énergie des fées" est accompagnée par

l'entreprise P&T Technologie.

Contact : www.feeole.fr

A Coësmes, le veto de la Drac

A Coësmes, les habitants du village Le Matz contestent l'implantation d'un parc éolien (lire Le Journal de Vitré du vendredi 19 septembre). Dans un document que nous nous sommes procurés, daté du 21 mars dernier, le service territorial de l'architecture et du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a donné un avis défavorable à la construction d'éoliennes, considérant que cela nuirait à la qualité du territoire du sud de l'Ille-et-Vilaine. Rappelons que l'enquête publique a validé le projet éolien et qu'il ne manque plus que l'aval de la préfecture avant le lancement des travaux.

Journal de Vitré, 3 oct 14



JE SOUTIENS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ÉOLIENS CITOYENS DES CRÊTES PRÉARDENNAISES.

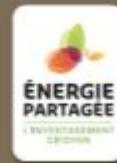


Pour se renseigner
et investir dans le projet :



Enercoop
Ardennes Champagne
23A, rue André Dhôtel
08130 Attigny

Contact :
Tél. 03 10 29 00 00
ingrid.julien@enercoop-ardennes.fr
www.enercoop-ardennes-champagne.fr



Énergie Partagée
Investissement

www.energie-partagee.org

VOTRE COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE CITOYENNE

Centrales Villageoises Photovoltaïques



LES QUATRE MONTAGNES

Bientôt un premier projet dans le Massif du Vercors

L'étude de faisabilité technique est en cours pour analyser un premier projet permettant d'équiper 18 bâtiments, dont 6 publics, situés dans les villages de Méaudre, Autrans et Lans en Vercors. Ceci pourrait représenter une puissance installée de l'ordre de 260 kWc pour un investissement d'environ 700 000€. Cela produirait l'électricité hors chauffage pour une centaine de foyers.



La Société par actions simplifiée (SAS) «Centrales villageoises des Quatre montagnes» va être créée

Cette société de type coopératif (une voix par actionnaire) rassemblera des citoyens et des entreprises du territoire. Elle sera pilotée localement et aura vocation à dynamiser le développement des énergies renouvelables au sein de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, en concevant, finançant et exploitant des installations de production. Chacun peut participer à la société en achetant des actions pour 100 €. Les bénéfices reviennent ensuite aux actionnaires ou sont réinjectés dans de nouveaux projets.

Vous habitez les Quatre Montagnes, vous avez un attachement au Parc naturel régional du Vercors ou aux énergies renouvelables : vous pouvez participer au projet !

Contact : quatre-montagnes@centralesvillageoises.fr

Rhône-Alpes





L'association ATOUT VENT EN CHEMILLOIS vous invite pour célébrer le ...

1^{er} TOUR DE PALE !

PARC EOLIEN CITOYEN

DIMANCHE
18
SEPTEMBRE
DE 10H à 17H

OUVERT A TOUS !
VENEZ NOMBREUX ET JOYEUX




INVITATION

1^{er} PARC EOLIEN CITOYEN et PARTICIPATIF EN MAINE ET LOIRE

A l'occasion de l'ouverture du chantier du parc éolien de la JACTERIE, les membres de l'Association Atout Vent en Chemillois ont l'honneur de vous inviter :

Le samedi 24 OCTOBRE 2015 à 10h30
Au Théâtre Foirail de Chemillé-Melay

Ce parc constitué de 5 éoliennes NORDEX pour une puissance de 12,5 MégaWatt, a été développé par la société David Energies. En 2010, une réflexion locale est initiée pour une acquisition citoyenne et participative. Après 4 années de travail et de communication, ce projet réunit aujourd'hui 380 personnes, actionnaires, qui apportent les fonds propres nécessaires à l'achat des éoliennes. Et le vendredi 9 octobre 2015, la démarche s'est concrétisée par la signature des contrats entre NORDEX et la SAS LA JACTERIE.

Nous aurons le plaisir de vous présenter cette initiative collective qui s'appuie sur les valeurs de partage et de dynamique du territoire. Nous espérons vivement votre participation. Un cocktail apéritif sera servi à l'issue.

Pour l'Association Atout Vent,
Le Président, François GIRARD

Plan d'accès

Le 24 octobre, on se retrouve ici :
Théâtre Foirail, Bd De Gaulle, Chemillé-Melay

Nos 5 éoliennes seront construites là :
Parc éolien de « LA JACTERIE »



L'inauguration du parc éolien citoyen et public d'Avessac

samedi
30/09/2017
à **Tesdan**
à partir de 12h30

12h30 - 19h00
Spectacles, concerts, stands, ...

13h00
Arrivée du "relais des 13 éoliennes citoyennes"

14h30 - 15h30
Inauguration officielle du parc

Emmanuel Julien, Président du Directoire de Sergies, Président de la SAS Ferme Éolienne d'Avessac,
Michel Lederq, Président de la société Tesdan le Vent,
Jean-François Mary, Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon,
et Alain Bougouin, Maire de la commune d'Avessac
ont le plaisir de vous inviter à

INVITATION




v.energie-

Association Atout Vent en Chemillois - 5 rue de la Gabardière - 49120 Chemillé - atoutvent49@gmail.com - 06 80 63 06 54 ou 06 18 01 59 60

REPONSE AVANT LE 15 OCT VIA LE LIEN SUIVANT : <http://goo.gl/forms/H7Chsjdlcl>

Collecte : le sommet de la mobilisation



Bulletin de souscription d'actions

ENERGY CITOYENNES SAS

La société SAS Energy Citoyennes, qui porte le projet Solaire d'ici, a pour but de développer sur le territoire de la métropole grenobloise des projets d'énergies renouvelables dans un cadre associant les citoyens, les collectivités et les acteurs du territoire (investissement, gouvernance, localisation de toiture)

Chaque rubrique nous est utile et indispensable !
Merci de toutes les remplir en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.

Je soussigné-e,

Mme M Prénom : Nom :

Date et Lieu de naissance :

Régime matrimonial ou célibataire :

Profession :

Société/Commune/Association : SIRET :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Actions Simplifiée à capital variable Energy Citoyennes (l'entrée de tout nouvel actionnaire est soumise à l'agrément du conseil de gestion de la société)

Nombre d'actions souscrites : actions de 100 € =

Chèque ci-joint établi à l'ordre de « **Energy Citoyennes SAS** »

J'adopte 1 panneau ! La souscription de 500 euros permet de financer un panneau photovoltaïque (il faut 45 panneaux pour constituer une installation de 9 kW)

Comment avez-vous connu Energy Citoyennes ?

Entourage Commune Structure Média Autre

Précisez :

J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées par courriel, que la société ait recours à la transmission par vote électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société Energy Citoyennes SAS. L'envoi des documents sera effectué à l'adresse courriel indiquée ci-dessus ou à la nouvelle adresse communiquée par écrit à la société au moins huit jours avant ledit envoi. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Energy Citoyennes SAS, limiter les frais de gestion et économiser le papier.

Je reconnais qu'un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription m'a été remis.

Fait en 2 exemplaire à le

Signature

Bulletin et règlement, accompagné d'une copie de pièce d'identité (recto-verso) et d'un justificatif de domicile, à envoyer par courrier à : Energy Citoyennes, Esp'ACE, 14 av. Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de Energy Citoyennes SAS

En savoir plus +

Comment fonctionne la société ?

Energy Citoyennes SAS est une société par actions simplifiée. Les statuts peuvent être envoyés par courriel sur simple demande.

Qu'est-ce qu'une action ?

C'est un titre de copropriété. Energy Citoyennes SAS est une société à capital variable. L'achat et le remboursement d'actions ne sont pas soumis aux lois du marché. Le montant de l'action reste fixé à 100 €.

Qu'est-ce que le capital d'une société ?

L'ensemble des actions souscrites forme le capital de la société. Il garantit sa solidité financière et lui permet de développer de nouveaux services ou activités comme des sites de production d'électricité renouvelable, de constituer un fond de garantie et d'investissement nécessaires à son développement.

Qui peut souscrire des actions ?

Toute personne physique satisfaisant aux conditions suivantes :

- être majeur ou majeur sous tutelle
- être mineur émancipé
- être mineur non émancipé représenté par son tuteur ou administrateur légal

Toute personne morale satisfaisant aux conditions suivantes :

- avoir un numéro SIRET
- pour l'ensemble des communes ne pas dépasser 50% du capital

Combien de temps garder ses actions ?

Les actions ne peuvent être cédées ou remboursées pendant les cinq premières années de détention, sauf dérogation accordée par le Conseil de Gestion. Par nature les projets de production d'énergie sont des investissements à long terme et il est conseillé de conserver les actions pendant une durée de minimum 10 ans.

IMPORTANT : Ces informations sont un résumé des clauses principales concernant l'actionariat. Seules les clauses figurant dans les statuts de Energy Citoyennes SAS font foi.

Comment devenir actionnaire ?

En retournant ce bulletin de souscription rempli et signé accompagné :

- du règlement par chèque à l'ordre de Energy Citoyennes SAS
- d'une copie de votre carte d'identité recto-verso, ou passeport ; ou d'un extrait kbis pour les personnes morales
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Un récépissé de souscription vous sera retourné dès l'acceptation de votre adhésion. La souscription minimale est une action.

Rémunération des actions

En cas d'exercice excédentaire, une rémunération des actions peut être versée. Le modèle économique du projet ne permettra néanmoins pas un rendement moyen des actions de plus de 3% par an.

A noter que la souscription au capital d'Energy Citoyennes SAS ne donne pas droit à des réductions d'impôt.

Participation à la gouvernance.

Tout actionnaire peut participer aux décisions de la société lors de l'assemblée générale, être ses représentants au conseil de gestion et être candidat aux fonctions d'administrateur.

Le placement d'argent dans Energy Citoyennes SAS est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Energy Citoyennes SAS une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Néanmoins, souscrire au capital Energy Citoyennes SAS inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée. Le risque maximal est à la hauteur du montant souscrit.

Energy Citoyennes
Esp'ACE, 14 Avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères
contact@solairedici.org



Collecte: dédramatiser et trouver de l'originalité





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Exemples de sensibilisation



Sensibilisation

Un collectif d'associations vous propose
le dernier film de **Marie-Monique Robin**
en avant première et en sa présence

Qu'est-ce qu'on attend ?

projection à Loubeyrat
samedi 22 octobre 20h30
salle des fêtes
63410 Loubeyrat

entrée :
participation libre



Qui croirait que la championne internationale
des villes en transition est une petite
commune française ?

Qu'est-ce qu'on attend ? raconte
comment une petite ville d'Alsace de 2000
habitants s'est lancée dans la démarche de
transition vers l'après pétrole en décidant de
réduire son empreinte écologique. Initiatives
pour le développement d'une économie
relocalisée et fraternelle

Partenaires et soutiens :



Marché Bio de Loubeyrat

Mairie de Loubeyrat



Bio-Nature en Combrailles

VENDREDI 3 JUIN
Mairie
Salle du Conseil
CONFERENCE - DEBAT
20H30
ENERGIES RENOUVELABLES
ET TERRITOIRES

encis environnement
AGGLO de Brive
enercoop

INTERVENANTS
ENCIS Environnement - Sylvain ROUX
LA CITOYENNE SOLAIRE - Valérian CANTEGRIL
COMBRAILLES DURABLES - Isabelle GARDERES
Association ENERCOOP
AGGLO DE BRIVE - Laetitia Mounier

le durable à son village

ÉOLIEN CITOYEN en Pays des Crêtes Préardennaises

pour une dynamique
de territoire



Investir dans l'éolien citoyen
près de chez vous : c'est possible !



Depuis 2002, la communauté de communes des Crêtes Préardennaises s'est investie dans la maîtrise de l'implantation de parcs éoliens afin que les bénéfices de cette ressource profitent au territoire. En s'engageant en 2012 dans un Plan Climat Énergie Territorial, la collectivité vise à l'horizon 2020 un territoire autonome en énergie.

L'ÉOLIEN CITOYEN, C'EST QUOI ?

Ce concept, bien connu en Europe - notamment au Danemark et en Allemagne - se développe désormais en France, où plusieurs projets citoyens sont initiés : des centaines de riverains, collectivités et acteurs économiques locaux détiennent la majorité du capital de ces parcs éoliens et bénéficient de l'énergie produite.

L'éolien citoyen est un modèle d'économie éthique et solidaire. Il est reconnu par la Charte nationale de l'association **Énergie Partagée** dont les principes fondamentaux sont :

- Engagement volontaire et durable en faveur des énergies renouvelables
- Autonomie et indépendance des projets
- Ancrage local avec contrôle citoyen de l'investissement
- Finalité non spéculative
- Fonctionnement démocratique, transparence de gouvernance
- Circuit court de l'énergie, de la production à la consommation

POURQUOI L'ÉOLIEN ?

À travers l'éolien citoyen, une localité utilise le vent, une ressource naturelle inépuisable, qui appartient à tous, pour le transformer en un bien : l'électricité.

L'éolien est la plus performante des technologies :

- Meilleur coût d'installation au kilowattheure
- Simple et fiable
- Faible impact sur le sol (environ 500 m² par éolienne)
- La production maximale correspond aux périodes de grands besoins (hiver)
- Très efficace (peu de pertes : production et consommation locales)

LE PROJET D'ÉOLIEN CITOYEN À CHAGNY - BOUVELLEMONT - JONVAL



3 éoliennes pour 3 villages

Développé par **Énéole**, il s'agit du premier Parc éolien citoyen de la Région Champagne Ardenne ! Ce projet a pour vocation : **la production d'une électricité verte consommée localement et la création de richesses locales** (dynamique locale, emplois, outil pédagogique). La production des 3 éoliennes du parc alimentera 1 600 ménages, soit 18 % des foyers du territoire.

Le projet de Chagny - Bouvellemont - Jonval a été retenu par **Énergie Partagée** comme projet citoyen. Vous pouvez donc investir personnellement dans ce projet !

L'éolien citoyen en Pays des Crêtes Préardennaises est développé en partenariat avec

Ex : Plaque pédagogique / explicative

Les éoliennes que vous voyez sont citoyennes !

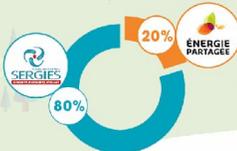
Citoyennes ? Kezako ?

Un parc éolien citoyen, ça veut dire quoi ?
En quoi le parc éolien de la Chapelle-Montreuil est-il différent des autres ?

Cela signifie que **ces éoliennes ont été financées et sont pilotées par les citoyens et les collectivités locales** afin de développer les énergies renouvelables dans le respect du territoire.

Ce parc de la Chapelle-Montreuil a coûté 30000000€. Les investisseurs sont la **SEM SERGIES** et **Énergie Partagée** (qui représente ses milliers d'actionnaires). Le reste du financement est composé d'emprunts bancaires.

Répartition des investisseurs du parc éolien de la Chapelle-Montreuil



Partout en France, il existe des centaines de projets comme celui de la Chapelle-Montreuil : des parcs éoliens, des forêts solaires photovoltaïques, des mini-centrales hydroélectriques, des unités de méthanisation... qui engagent collectivement les acteurs locaux dans une transition énergétique conforme aux intérêts économiques, écologiques et sociaux de la région.

Ces projets citoyens ont en commun :

- 1. **Un fort ancrage local**, en lien direct avec les collectivités, les habitants et associations du territoire dans un objectif d'appropriation collective de l'énergie.
- 2. **Une logique écologique**, en cohérence avec le scénario négawatt qui prône les économies d'énergie et une production 100% renouvelable.
- 3. **Une exigence de transparence et de démocratie** dans les prises de décisions opérationnelles des projets, sur la logique 1 personne = 1 voix.
- 4. **Une finalité non spéculative** : les bénéfices issus de la vente de l'énergie sont en partie redistribués et réinvestis dans de nouveaux projets.

Énergie Partagée : Comment ça marche ?

La transition énergétique a besoin d'investissements ! Énergie Partagée épaulé financièrement ces projets éoliens, solaires, hydroélectriques et de biomasse partout en France, grâce à la finance solidaire.

1. **Énergie Partagée repère et sélectionne des projets** de production d'énergie renouvelable portés par des acteurs locaux qui ont besoin d'investisseurs solidaires pour se réaliser.
2. **Parallèlement**, Énergie Partagée collecte l'épargne citoyenne : une action Énergie Partagée coûte 102 euros. Énergie Partagée est **labellisée Financiel et agréée « Entreprise Sociale d'Utilité Sociale » (ESUS)**.
3. Après analyse technique et économique, Énergie Partagée **investit l'argent de ses actionnaires au capital de ces projets** qui peuvent ainsi boucler leur financement et lancer les travaux.
4. Une fois l'installation mise en service, les revenus de la vente de l'énergie permettent de rembourser le projet et de **remettre à terme les investisseurs, dont Énergie Partagée et ses actionnaires**.

Ils ont participé ! Ils témoignent

Habitants de la Vienne ou d'ailleurs, des centaines de citoyens ont pu se rendre la réalisation du parc éolien « Champs Chagnols » de la Chapelle-Montreuil à travers Énergie Partagée :



« **Plutôt que de placer de l'argent sur un livret d'épargne pour mes 2 petites filles, j'ai préféré leur acheter des actions d'énergie partagée pour financer le parc éolien de Champs Chagnols. Ainsi, je suis sûr que cette épargne ne servira pas à financer des activités néfastes pour le climat et à leur majorité elle pourront disposer de cette épargne revendicée comme elles le souhaiteront.** »
Robert Rochaud
62 ans, Poitiers

« **Je me suis toujours intéressé à l'écologie et à l'énergie sans bien savoir quoi faire de concret. Désormais, je suis fier que mon épargne serve à financer ce parc éolien et bien d'autres, qui produisent l'énergie que je souhaite : renouvelable, sûre, génératrice d'emplois locaux... Mon argent est invisible, mais ces éoliennes sont bien réelles, et j'y suis pour quelque chose !** »
Guillaume Lacroix
28 ans, Paris

À votre tour, prêt.e.s, Participez !



Souscrire à Énergie Partagée prend 10 minutes, tout est clair et transparent, il suffit de suivre le guide !

1. **Je consulte en ligne les projets** financés par Énergie Partagée et en attente d'investissements sur : www.energie-partagee.org
2. **Je choisis le nombre d'actions** que je souhaite souscrire. (en moyenne 25 actions soit 2 550 euros). Le taux de rendement visé est de 4% brut par an (avec un horizon de placement de 10 ans).
3. **Je peux indiquer mon soutien** à un projet que j'aime particulièrement, par exemple Champs Chagnols. Mon épargne pourra servir pour l'ensemble des projets.
4. **Je reçois des informations** régulières sur les projets soutenus et suis invité aux temps forts d'Énergie Partagée.

Je suis actionnaire de la transition énergétique !

Vite ! Des renouvelables !

+4 600 éoliennes



La France s'est fixé comme objectif l'installation de 14 000 MW éoliens supplémentaires d'ici 2023, soit le doublement du parc. Cela correspond à 4 600 éoliennes comme celles-ci.

L'exemple allemand

51% de l'énergie renouvelable



En Allemagne, plus de la moitié de la production d'énergie renouvelable est entre les mains des citoyens, à travers des coopératives énergétiques.

En France, ça avance !

9 194 625 €

d'épargne solidaire investie par Énergie Partagée

Grâce à ses actionnaires, Énergie Partagée a investi en 2017 près de 10 millions d'euros au capital de 36 installations solaires, éoliennes, hydro-électriques et de biomasse. À suivre !

Des familles énergiques

20 actions = [pictogramme d'éolienne] = [pictogramme de famille]

Souscrire 20 actions Énergie Partagée (2 040 euros), c'est permettre l'installation de capacités d'énergie renouvelable équivalent à la consommation électrique annuelle d'une famille.



Ce panneau a été réalisé par Énergie Partagée, en partenariat avec SERGIES. Septembre 2017. Énergie Partagée bénéficie du soutien de la Fondation MACIF.

Format 70x100cm
Support : alupanel 3 mm
Coût de fabrication : 105 € HT /



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Éléments de méthode pour la concertation



Les professionnels de la concertation



Ils garantissent l'animation par un tiers indépendant, rarement local. Permet aux porteurs de ne pas être juge et partie dans les débats

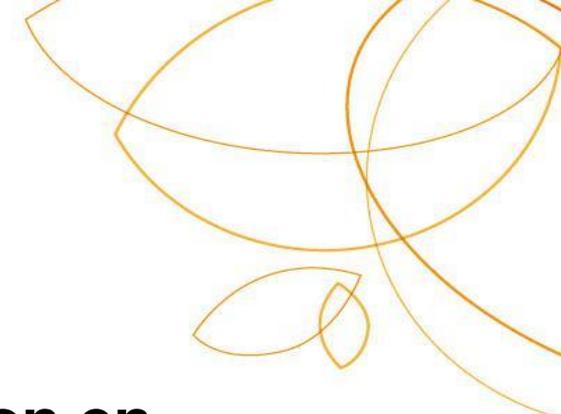
Deux écoles

l'échange avant tout : l'échange produit le projet.

le projet avant tout : l'échange au service de la bonne réalisation du projet.

La collectivité : en théorie garante de la bonne concertation de la population

Les clefs d'une bonne concertation d'un projet Enr



- **Tenir compte de ce qui est dit en concertation!**
- **Parler très tôt des retombées économiques et de ce qu'on en fera *pour le territoire* sans promettre la lune, et en cohérence avec le risque projet!**
- **Constituer un groupe d'acteurs locaux bénévoles motivés et impliqués (ambassadeurs du projet)**
- **à tester : se doter d'un *garant* de la concertation**

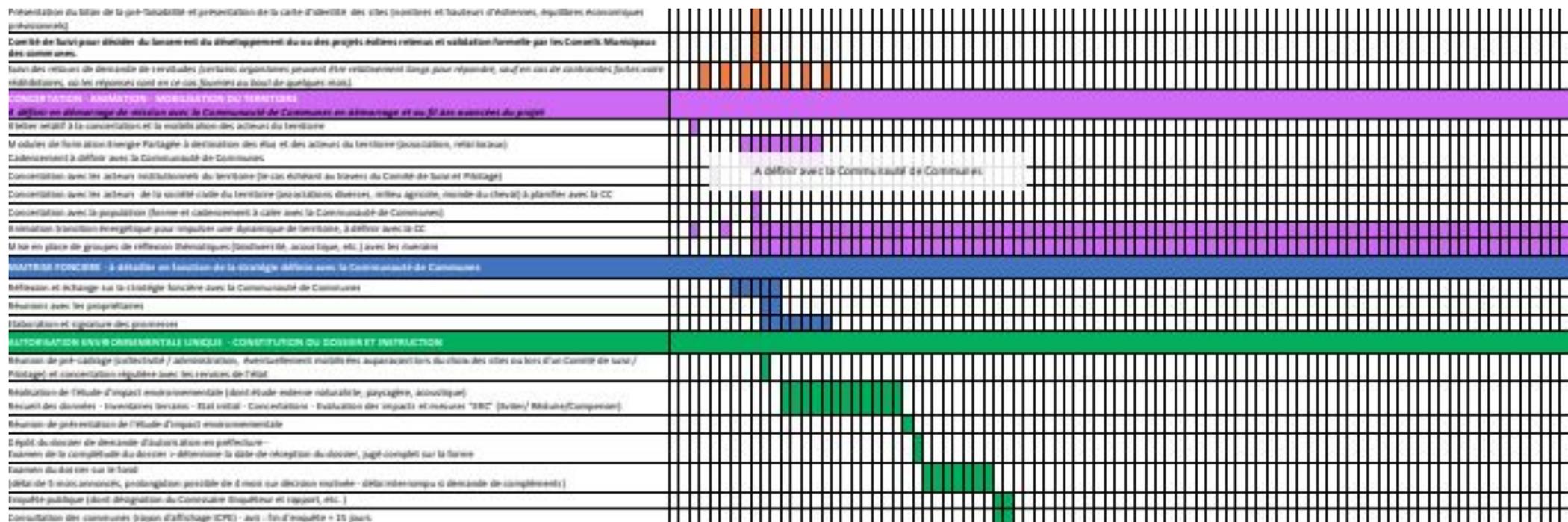
et aussi...

Diagnostic partagé du territoire



La concertation : ça se planifie!

en lien avec le développement du projet



Planifier la concertation en définissant un schéma de concertation

Les objectifs de la concertation	
Champ du débat	
Population concernée	
Articulation à la décision	
Articulation avec les instances de concertation territoriales	

Outils de l'échange

Modalités d'information et de mobilisation du public (COMMUNICATION)

Modalités d'animation des échanges

Modalités de restitution des échanges

Calendriers

Pilotage et mise en œuvre

Evaluation : critères, indicateurs, acquisition de données

Budget

Les outils de l'échange

Emergence = Phase de sensibilisation : Les interventions = travailler sur les représentations (fêtes, interventions artistiques, mémoire et patrimoine, exposition, visites de sites...)

Développement : Phase de concertation et mobilisation

La réunion publique = la grand messe

Les formations = pour que les CT et habitants montent en compétences

Les enquêtes et jurys = nourrir la réflexion

Les instances = structurer et accompagner le débat

Les ateliers de concertation = la production

Les virtuels = appuis aux débats

Chantier : Moment fort de mobilisation et de collecte

La réunion Tupperwatt = du citoyen à l'investisseur

visite de chantier

inauguration

Exploitation

comité de suivi pour continuer de réduire les impacts et partager la valeur du projet





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Exemples de concertation





L'ÉDITO

Et si le collectif était la solution ?

Chaque nouveau rapport du GIEC est une preuve de plus qui vient confirmer les liens qui existent entre les activités humaines et le réchauffement climatique.

dont les conséquences se révéleront dans une ou deux générations. Face à ce dilemme, la conscience individuelle semble beaucoup plus efficace que les bonnes intentions des



Du soleil sur les toits de notre commune

3 projets de centrales solaires
Ecole de Moulet-Marcenat, salle des fêtes de Crouzol et Ecole primaire de Volvic

Réunion publique

Vendredi 19 février 2016
18h30
Centre culturel de Volvic
Salle au 1er étage

Organisée par :
la commune de Volvic
et
Combrailles Durables
coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables



Informier / concerter pendant toute l'exploita

Les nouvelles du parc citoyen



Octobre 201

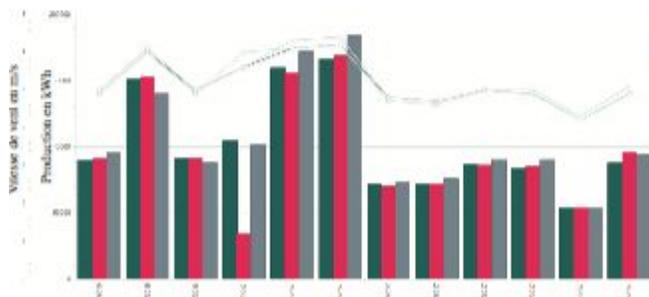


Après une année de fonctionnement du parc éolien des Ailes des Crêtes, l'heure est au bilan. Nous vous livrons l'analyse sur la période allant du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Vous l'avez peut-être remarqué, l'année a été particulièrement calme. Le constat est général sur le territoire français. La vitesse moyenne de vent enregistrée sur le parc des Ailes des Crêtes a été de 5,2 m/s, contre 5,5 m/s attendu. La plage de fonctionnement des machines est de 3 m/s (démarriage) à 25 m/s (débrayage). Elles

atteignent leur puissance maximale de production à partir de 12,7 m/s.

Les éoliennes ont tourné 22 583 heures. Ce conséquent la production n'a atteint que 3 64 MWh (équivalent consommation électrique hors chauffage, de 1215 foyers). Même en ayant basé notre modèle économique sur un scénario hyper prudent (prévisions de 1600 heures à pleine puissance), nous sommes en dessous de nos objectifs de production. Il ne faudrait pas que cette situation dure trop longtemps !



- Productions mensuelles des trois éoliennes et vitesses des vents -

■ E1, éolienne Bouvellemor
■ E2, éolienne Chagny
■ E3, éolienne des enfants Chagny

	Heures fonc'	Production (MWh)
E1	7 699	1 221
E2	7 354	1 161
E3	7 530	1 262
Total	22 583	3 644



EDITO

Vents faibles mais de grands et beaux projets

Même la météo s'y met ! On ne sait pas si c'est un signe de plus des dérèglements climatiques, mais « on fait avec ». Le vent faiblit, mais pas nous ! Et le « groupe EPV » peut se vanter d'avoir fait une belle année 2016 et espère que 2017 sera de la même veine.

2016, c'est la mise en service d'un deuxième parc éolien à Sèvres-Guenrouët, le rachat puis le début de la construction d'un troisième à Avesac, même si celle-ci a été différée dans le temps pour permettre de mieux répondre aux craintes d'agriculteurs et de riverains concernant les courants vagabonds et les ondes électromagnétiques. C'est aussi la confirmation de deux nouveaux projets à Plessé et Saint-Ganton.

2016, c'est une année de renouvellement dans l'association EPV : changement de nom pour devenir « Énergies citoyennes en Pays de Vilaine » et ainsi mieux prendre en compte de nouvelles orientations : élargir la palette des productions d'énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque ; ancrer davantage nos projets dans un « portage » citoyen, en animant une remobilisation de l'ensemble des investisseurs pour faire émerger de nouveaux projets contribuant à la transition énergétique et sociale, parmi lesquels les actions de maîtrise de l'énergie (MDE), au travers de ce nouveau réseau de citoyens partenaires.

2016, c'est encore poursuivre notre « essai » - via les réseaux régionaux qui ne cessent d'intéresser davantage de porteurs de projets, et via les interventions de la société Site & Watts Développement, identifiée dans de nombreuses régions françaises comme experte en mobilisation citoyenne, pas toujours avec la bénédiction de certains industriels ou financiers.

EPV interroge, intéresse, bouscule les institutions locales, départementales et régionales, pour donner plus de corps à son projet, parce que nous sommes convaincus que la transition énergétique et sociale émerge avec les initiatives citoyennes mais devra s'élargir avec une implication forte des collectivités publiques.

2017 s'ouvre, souvent dans un climat d'inquiétude : toujours les dérèglements climatiques, l'accroissement de la pauvreté, des accidents de santé, la solidarité mise à mal... Et on ne sait pas bien ce que seront les politiques publiques au-delà du mois de juin...

Le « groupe EPV » compte bien à son niveau continuer de construire d'autres voies, en poussant nos projets, pour notre territoire et à des échelles plus larges, en interpellant la puissance publique. Les idées, les volontés et les projets ne manquent pas. Tous-toutes, nous y avons nos places à prendre, nos défis à relever, encore et toujours. L'adversité ne doit pas nous empêcher de garder de la sérénité, le bonheur de faire ensemble !

Au nom du « groupe EPV », je vous souhaite à tous détermination et beaucoup de plaisir dans ce que nous faisons, convaincu-e-s que nous construisons ce monde plus vivable, plus fraternel que nous appelons de nos vœux.

Michel CARRÉ, président d'EPV

Pour mieux refléter l'étendue de ses activités dans les énergies renouvelables et sa spécificité citoyenne, l'association change de nom et de logo (tout en restant EPV) :



SOMMAIRE

Édito par Michel Carré, président.....	1
Le nouveau réseau des citoyens partenaires.....	2
Du côté des réseaux régionaux.....	2
Du côté des parcs éoliens citoyens.....	3
MDE : rapide bilan de l'année 2016.....	4
Suivi en perspective : nouveau nom, création d'une coopérative d'achat et, fonds de mutualisation.....	4
13 janvier 2017 : une soirée amicale.....	4



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

La question de l'acceptation d'un projet



Prévenir l'opposition : exemple de l'éolien

- « *Le processus de planification semble tout particulièrement décisif : lorsque le processus de planification et de construction est vécu par les personnes concernées comme positif, l'acceptabilité des éoliennes est plus grande ; et ces personnes se sentent moins gênées par leurs immissions, voire pas du tout. A cet égard, il ne suffit pas de vouloir convaincre les riverains par des informations uniquement ; il faut une participation en amont du projet avec une marge de manoeuvre réelle. »*

Source :
Acceptabilité accrue grâce à des distances d'éloignement accrues ? Une étude comparative psycho-environnementale, OFAEnR, juin 2015

L'opposition au projet : une mauvaise nouvelle?



- **moins une mauvaise nouvelle qu'un levier!**
- **Identifier la contestation : savoir distinguer**
 - le problème (on trouve toujours une solution)
 - du conflit : plus émotionnel ou plus idéologique

Maîtriser la gouvernance du projet permet de prendre en compte les problèmes (réels ou perçus) des gens pour adapter le projet et trouver une solution

Exemple Avessac : déplacement de deux éoliennes en plein chantier!

Si les opposants sont virulents : que faire?



L'enjeu n'est plus seulement le projet mais la démocratie locale...

- → **Créer un comité de pilotage de la concertation pour voir comment inclure l'association d'opposants dans la concertation,**
- → **recourir à un tiers indépendant ou à un garant**
- → **dans l'animation, veiller au respect des règles de bases (respect, non violence, écoute mutuelle) et à la possibilité pour tous de s'exprimer**
- → **Mouiller la chemise pour mobiliser, mobiliser, mobiliser localement afin de démontrer l'adhésion locale au projet. Cette action de soutien peut se valoriser financièrement dans la société de projet.**